



À LA UNE AUJOURD'HUI

Annonces Importantes

- Précisions importantes sur la réouverture des salles de spectacle, des théâtres et des cinémas
- La CNESST outille le secteur des arts de la scène, des salles de spectacle et des cinémas pour une reprise en toute sécurité
- Un plus grand nombre de petites entreprises pourront bientôt accéder au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes
- Le premier ministre canadien annonce la prolongation de la Prestation canadienne d'urgence

Pratiques industrielles et artistiques

- How Independent Music Venues Are Fighting for Their Existence
 - Sept mesures faciles pour accroître les revenus des artistes

Consommation médiatique et de biens culturels

- Vivendi Brand Marketing : 23 % des personnes confinées veulent consommer davantage de contenus numériques à la maison
- Theaters are ready to reopen, but is America ready to go back to the movies?

Politiques publiques

- Outdoor events industry on "brink of permanent demise", trade group declares

Économie

- Les ensembles musicaux subissent une baisse de 45,6% de leur chiffre d'affaires
 - BTS bank close to \$20m from a single pay-per-view online concert

Annonces Importantes

Précisions importantes sur la réouverture des salles de spectacle, des théâtres et des cinémas

QUÉBEC, le 16 juin 2020 /CNW Telbec/ - La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, est heureuse d'annoncer la réouverture des salles de spectacle, des théâtres et des cinémas à compter du 22 juin 2020. Le milieu culturel aura ainsi la possibilité de se préparer à la diffusion de spectacles ou de films en tenant compte des mesures spécifiques émises par la Direction générale de la santé publique, et ce, à la grandeur du Québec.

Pour le moment, il sera permis de tenir des rassemblements intérieurs dans les lieux publics en respectant une distance de 2 m entre les personnes, à raison d'un maximum de 50 spectateurs. Cette règle s'applique dans les lieux de diffusion et pourrait être adaptée selon l'évolution de la pandémie. Effectivement, la santé publique évalue présentement la possibilité d'augmenter la capacité maximale à 250 spectateurs ou usagers au cours des prochaines semaines, comme elle l'a annoncé lundi lors de son point de presse.

Dans les lieux où les personnes seront assises et n'auront à se déplacer que pour accéder au lieu ou en sortir, comme les salles de spectacle, les théâtres et les cinémas, une distanciation physique de 1,5 m sera autorisée. Cette règle de distanciation physique de 1,5 m ne s'appliquera qu'aux spectateurs ou aux usagers.

Dans le cas des artistes et des travailleurs culturels, tous les établissements devront s'adapter aux règles sanitaires édictées par les autorités de santé publique et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), qui sont précisées dans le [Guide virtuel de normes sanitaires pour le secteur des arts de la scène, des salles de spectacle et des cinémas - COVID-19](#), élaboré en étroite collaboration avec les associations patronales et syndicales du secteur des arts de la scène, telles que l'UDA, l'ADISQ, le CQT, RIDEAU, Place des Arts, [etc.](#)

Le milieu culturel de nouveau en action

Cette annonce ouvre la voie à une possibilité de reprise de la plupart des activités, en tout ou en partie, des secteurs du milieu culturel.

Rappelons que le Ministère a mis sur pied [une structure de consultations](#) afin d'échanger avec le milieu culturel et des communications et reste engagé dans la prise en considération des réalités et des enjeux de chaque domaine. Les décisions concernant la réouverture des différents secteurs d'activité sont prises selon l'évolution de la pandémie de COVID-19 au Québec et peuvent être révisées à tout moment. La réouverture est mise en œuvre de manière graduelle afin d'en évaluer les répercussions sur la progression du coronavirus.

Citation

« Le milieu culturel et le grand public attendaient depuis longtemps ces retrouvailles dans des salles qui nous proposent des œuvres et des expériences culturelles uniques. Avec l'aval de la santé publique, je peux enfin annoncer la réouverture de lieux qui traduisent si bien la vitalité de notre culture québécoise. Cette réouverture ne peut toutefois se faire au détriment de la santé et de la sécurité des artistes, des travailleurs et du public, et c'est pourquoi nous procédons à une réouverture sécuritaire et conforme aux avis de la santé publique et aux mesures sanitaires de la CNESST. Avec toutes ces précautions, les manifestations culturelles pourront bientôt reprendre à la grandeur du Québec. Réapproprions-nous ces lieux qui contribuent à notre bien-être, à notre fierté et à notre identité! »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications



Annonces Importantes

La CNESST outille le secteur des arts de la scène, des salles de spectacle et des cinémas pour une reprise en toute sécurité

QUÉBEC, le 16 juin 2020 /CNW Telbec/ - En vue de la reprise graduelle du secteur des arts de la scène (musique, théâtre, danse, humour, cirque, etc.), des salles de spectacle et des cinémas du Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) rend disponibles des outils pour appuyer spécifiquement les employeurs, les travailleurs et les travailleuses du domaine ainsi que les artistes dans leur prise en charge de la santé et la sécurité du travail dans le contexte de la COVID-19.

L'objectif : soutenir les milieux de travail dans la mise en place des mesures de prévention appropriées et s'assurer que leurs activités peuvent reprendre dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles. Un guide virtuel de normes sanitaires COVID-19, une affiche ainsi qu'une liste de vérifications quotidiennes spécifiques pour ce secteur peuvent être téléchargés dès maintenant sur le site Web de la CNESST.

Ces outils font partie de la Trousse COVID-19 élaborée par la CNESST de concert avec la Direction générale de la santé publique (DGSP), le ministère de la Culture et des Communications, l'Institut national de santé publique du Québec de même que les associations syndicales et patronales de ces secteurs d'activités. La trousse offre une réponse concrète aux préoccupations des employeurs, des travailleurs et travailleuses ainsi que des artistes quant aux mesures de prévention à mettre en place pour réduire et contrôler le risque de contamination du virus.

Citations

« Comme vous le savez, le secteur de la culture a été grandement touché durant la pandémie. Enfin, aujourd'hui, la culture peut reprendre la place de choix qu'elle occupe dans la vie de tous les Québécois et Québécoises. Je tiens d'ailleurs à saluer les acteurs du milieu qui collaborent activement avec notre gouvernement à trouver des solutions qui permettront ce retour tant attendu. Votre patience a été mise à l'épreuve, nous le savons, et nous vous remercions de votre résilience. Grâce aux outils développés par la CNESST de concert avec la Direction générale de la santé publique, les lieux de création et de diffusion culturelle pourront reprendre de manière sécuritaire, tant pour les travailleurs et les travailleuses que pour les gens qui les fréquentent. »

- *Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie*

« Les outils que nous lançons aujourd'hui offrent un accompagnement pratique aux personnes qui œuvrent dans le milieu culturel, pour une reprise des activités de la manière la plus sûre qui soit. Il faut que les travailleurs et les travailleuses de même que les artistes puissent accomplir leur mandat sans que leur santé et leur sécurité soient affectées. C'est la base, et on y veille activement avec tous nos partenaires gouvernementaux et du secteur.»

- *Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la CNESST*

Le Québec se remet au travail

La trousse d'outils de la CNESST s'inscrit dans la foulée de sa plus récente campagne de sensibilisation intitulée *Le Québec se remet au travail*. La campagne qui s'est terminée le 1^{er} juin dernier visait à rappeler l'importance de prendre tous les moyens pour protéger la santé et assurer la sécurité des travailleurs et des travailleuses. Employeurs, travailleurs et travailleuses doivent collaborer pour que la reprise des activités se fasse de manière sécuritaire. Plus que jamais, chacun a un rôle à jouer.

À noter que la trousse est évolutive et s'adaptera aux mesures et aux recommandations de la Santé publique.



Annonces Importantes

Un plus grand nombre de petites entreprises pourront bientôt accéder au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

Le 15 juin 2020 - Ottawa (Ontario) - Ministère des Finances Canada Le gouvernement du Canada prend des mesures immédiates, importantes et décisives au moyen du [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#) dans le but d'appuyer les particuliers et les entreprises du Canada qui sont aux prises avec des difficultés en raison de la flambée mondiale de la COVID-19. Les petites entreprises, en particulier, continuent de faire face à des difficultés et à des incertitudes économiques durant la pandémie de la COVID-19.

Aujourd'hui, le ministre des Finances, Bill Morneau, a annoncé que le gouvernement accepterait, à compter du vendredi 19 juin 2020, les demandes de soutien du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Cela signifie que de nombreuses petites entreprises exploitées par les propriétaires qui n'étaient pas admissibles en raison de leur masse salariale trop faible, les propriétaires uniques qui tirent des revenus directs de leurs entreprises, ainsi que les entreprises familiales qui versent une rémunération sous forme de dividendes au lieu d'une paye sont admissibles au CUEC à compter de cette semaine.

Pour être admissibles au CUEC en vertu des critères d'admissibilité élargis, les demandeurs dont la masse salariale est de moins de 20 000 \$ devront détenir ce qui suit :

- un compte d'exploitation d'entreprise auprès d'une institution financière participante;
 - un numéro d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada;
 - une déclaration de revenus pour 2018 ou 2019;
- des dépenses admissibles ne pouvant pas être reportées et totalisant entre 40 000 \$ et 1,5 million de dollars.

Les entreprises admissibles auront droit à un financement pouvant aller jusqu'à 40 000 \$, dont 25 % seront offerts sous forme de prêts-subventions selon les modalités actuelles des prêts du CUEC. Les entreprises peuvent communiquer avec leur principale institution financière pour obtenir de plus amples renseignements ou pour présenter directement une demande au titre du CUEC. D'autres détails sur les règles d'admissibilité élargies du CUEC se trouvent sur le [site Web du programme](#).

Le CUEC fait partie du [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#), lequel aide les particuliers et les entreprises du Canada à gérer les répercussions économiques de la pandémie.

Les mesures figurant dans ce plan aideront les entreprises à protéger les emplois dont les Canadiens dépendent, à poursuivre leurs activités, à continuer de verser un salaire à leurs employés et à se rétablir rapidement le moment venu.

Le gouvernement continue d'évaluer les répercussions de la COVID-19 et d'intervenir en conséquence. Il est prêt à prendre d'autres mesures, au besoin, pour stabiliser l'économie et atténuer les répercussions de la pandémie.



Annonces Importantes

Le premier ministre canadien annonce la prolongation de la Prestation canadienne d'urgence

16 juin 2020 - Ottawa (Ontario) - De plus en plus de Canadiens sont de retour au travail, mais beaucoup de gens connaissent toujours des difficultés à cause de la COVID-19. Alors que nous prenons des mesures pour relancer notre économie de façon sécuritaire, nous continuerons de soutenir les Canadiens afin de protéger leur santé et leur bien-être économique.

Aujourd'hui, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé que le gouvernement prolonge la Prestation canadienne d'urgence (PCU) de huit semaines pour que les Canadiens aient le soutien dont ils ont besoin pendant leur transition vers un retour au travail. Grâce à cette prolongation, les travailleurs admissibles auront accès à la prestation pendant une période pouvant aller jusqu'à 24 semaines.

Le gouvernement du Canada a mis en place la PCU pour aider le plus rapidement possible les travailleurs touchés par la pandémie de COVID-19, afin qu'ils puissent continuer de nourrir leur famille et de payer leurs factures pendant cette période difficile. Au moment où nous entamons la relance économique et où les gens retournent au travail, les prestataires canadiens de la PCU devraient chercher activement des possibilités d'emploi ou planifier leur retour au travail, dans la mesure où il leur est possible et raisonnable de le faire.

C'est pourquoi le gouvernement modifiera également l'attestation relative à la PCU de manière à encourager les prestataires à trouver un emploi et à consulter le Guichet-Emplois, qui est le service national de placement du Canada offrant des outils pour la recherche d'emplois. Au cours des prochaines semaines, le gouvernement examinera les pratiques exemplaires mises en œuvre ailleurs dans le monde, en plus de surveiller l'évolution de l'économie et la progression du virus. Au besoin, il fera les changements nécessaires au programme pour qu'encre plus de gens reçoivent l'aide dont ils ont besoin. Nous explorerons aussi des moyens de nous assurer que toutes nos mesures de soutien, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada et l'assurance-emploi, aident efficacement les Canadiens à se remettre sur pied.

La PCU est une prestation imposable de 2 000 dollars versée toutes les quatre semaines. Elle est destinée aux travailleurs admissibles ayant dû cesser de travailler ou dont les heures de travail ont été réduites en raison de la COVID-19.

La PCU est offerte aux travailleurs qui répondent aux critères suivants :

- vivre au Canada et être âgés d'au moins 15 ans;
- avoir cessé de travailler en raison de la COVID-19 ou être admissibles aux prestations régulières ou de maladie de l'assurance-emploi, ou avoir épuisé leurs prestations régulières ou de pêcheur de l'assurance-emploi durant la période du 29 décembre 2019 et le 3 octobre 2020;
- avoir gagné un revenu d'emploi ou un revenu de travail indépendant d'au moins 5 000 dollars en 2019 ou dans les 12 mois précédant la date de leur demande;
- ne pas avoir gagné plus de 1 000 dollars en revenus d'emploi ou en revenus d'emploi indépendant par période de prestations pendant qu'ils recevaient la PCU;
- ne pas avoir quitté volontairement leur emploi.

L'annonce d'aujourd'hui fait suite à un ensemble de mesures, dont la prolongation proposée de la Subvention salariale d'urgence du Canada annoncée le 15 mai. La Subvention salariale sera prolongée jusqu'au 29 août 2020 afin de protéger les emplois, de permettre aux entreprises de continuer à payer leurs employés et de réembaucher les travailleurs qu'elles avaient dû congédier.

Pendant que certains secteurs de notre économie reprennent leurs activités avec prudence, de nombreux Canadiens subissent encore les impacts de la COVID-19. La PCU et la Subvention salariale d'urgence ont été instaurées dans le cadre de notre plan visant à aider rapidement les Canadiens à traverser la crise. Le gouvernement est déterminé à continuer à soutenir les Canadiens de tous les secteurs jusqu'à ce qu'ils puissent retourner au travail de manière stable et sécuritaire.



ADISQ

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

Mardi 16 Juin 2020

À LA UNE AUJOURD'HUI

Pratiques industrielles et artistiques

How Independent Music Venues Are Fighting for Their Existence

According to a recent [survey](#), almost 90 percent of independent venues like the Bethesda Blues & Jazz Supper Club will have to close permanently within months if they can't secure federal funding—and an increasing number of spaces across the country have already [called it quits](#). But help may finally be on the way. About 2,000 live music venues and promoters from all 50 states are [banding together](#) to form the [National Independent Venues Association](#), a new advocacy group that's battling to sustain a crucial layer of the music [ecosystem](#). For more than two months, the association has been lobbying Capitol Hill for another round of COVID-19 financial relief. "Congress has to pass a fourth stimulus bill, and we have to be included," says Dayna Frank, owner of Minneapolis' famed [First Avenue](#) and president of NIVA's board. "We have to have meaningful support. There's no plan B. It *has* to happen." Measures [advocated by the group](#) include tax credits, continued unemployment insurance benefits, and the bipartisan [Restart Act](#), currently awaiting a Senate vote, which aims to extend payroll assistance and give more flexibility to small and medium-sized businesses hit hardest by the health crisis.

<https://pitchfork.com/thepitch/how-independent-live-music-venues-are-fighting-for-their-existence-coronavirus/>

Sept mesures faciles pour accroître les revenus des artistes

Lorsque, à cause d'une crise sanitaire mondiale, toutes nos économies sont remises à plat, qu'attendons-nous pour réparer ce qui ne fonctionne pas ? Si vous reconnaissez le rôle fondamental de la culture et des métiers de la culture et que vous croyez qu'il faille enfin revoir le cadre et réduire la précarité du travail des créateurs et artistes, voici sept mesures très simples pour y arriver.

Micro-producteur/auto-producteur : Les artistes sont parfois des salariés et parfois des travailleurs autonomes. Il ne faudrait pas les pénaliser pour cette situation et reconnaître ce double statut. Il faudrait éviter de les forcer à s'incorporer ou à mettre sous contrat d'autres artistes pour reconnaître leur statut de producteur. Il serait plus équitable de leur octroyer les aides à la production ou les crédits d'impôt sur la masse salariale, dès lors qu'ils investissent à risque dans l'élaboration d'un produit culturel.

<http://mediumsaignant.media/sept-mesures-faciles-pour-accroitre-les-revenus-des-artistes/>



ADISQ

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

Mardi 16 Juin 2020

À LA UNE AUJOURD'HUI

Consommation médiatique et de biens culturels

Vivendi Brand Marketing : 23 % des personnes confinées veulent consommer davantage de contenus numériques à la maison

Vivendi Brand Marketing vient de réaliser une nouvelle étude sur les changements de comportements dans la manière de se divertir à l'issue de ce confinement. Le sondage a été réalisé en avril 2020 dans 9 pays (Allemagne, Chine, Colombie, Espagne, États-Unis, France, Inde, Italie, Royaume-Unis). Pendant la période de confinement, 89% des sondés ont découvert de nouvelles formes de divertissement notamment dans les médias ou via des services numériques. 60% ont consommé plus de services payants qu'auparavant, et 1 sondé sur 5 a payé pour la première fois pour accéder à ces services. Ces nouvelles pratiques, majoritairement axées sur le numérique, pourront continuer après la période de confinement. Ainsi, la moitié des sondés pensent changer leurs habitudes de consommation. 23% affirment vouloir consommer davantage de contenus numériques à la maison, tandis qu'un quart souhaite au contraire privilégier les expériences de divertissement physiques. Côté livestream et musique 22%, parmi lesquels très largement des jeunes de 18 à 23 ans, comptent se tourner davantage vers le *livestream* et des événements extérieurs immersifs. 64% des spectateurs de concerts sont prêts à revenir aux activités de divertissement hors domicile en priorité juste après la fin de l'épidémie de Covid-19, contre 44% pour l'ensemble des sondés.

<https://www.mgbmag.fr/2020/06/12/etude-vivendi-brand-marketing-23-des-personnes-confinees-veulent-consommer-davantage-de-contenus-numeriques-a-la-maison/>

Theaters are ready to reopen, but is America ready to go back to the movies?

Now, as America begins the slow, deliberate process of reopening, movie theaters have outlined their own plans to return to normal. But it seems clear that like so many other industries, the theatrical movie business remains very uncertain. The process will come in stages and take into account guidance from bodies like the CDC and state and local officials, as the indoor, close-quartered setups are particularly susceptible to potential transmission of the highly contagious novel coronavirus. It's clear that theater owners and industry shareholders are eager to start working again, but a much larger and more important question remains: Are Americans ready to return to theaters? After months of hearing about the risks of transmission, coupled with the virus's harrowing symptoms, the cost-benefit analysis is a difficult one for movie fans who consider the theater experience a simple and essential life pleasure.

Along with the theaters' own precautions, states will be implementing additional restrictions.

<https://techcrunch.com/2020/06/10/theaters-are-ready-to-reopen-but-is-america-ready-to-go-back-to-the-movies/>



ADISQ

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

Mardi 16 Juin 2020

À LA UNE AUJOURD'HUI

Politiques publiques

Outdoor events industry on “brink of permanent demise”, trade group declares

An organisation that represents businesses that work on outdoor events – including outdoor concerts and festivals – says that its sector is “on the brink of permanent demise” as a result of the COVID-19 shutdown. Half of the companies surveyed by the UK’s National Outdoor Events Association say they won’t survive to the end of the year without additional government support. NOEA’s membership includes the promoters and organisers of all sorts of different kinds of outdoor shows, as well as companies that provide production, technical, security, logistical and other services to such events. All have obviously been majorly impacted by the COVID-19 shutdown that has pretty much led to the cancellation of an entire summer season of activity. Based on a recent survey of its membership, NOEA says that 84% of those surveyed have seen all the events they were scheduled to work on this summer cancelled. More than half have suffered losses of more than £100,000, with the association estimating that the average loss to event businesses is £539,431. Needless to say, that puts lots of jobs under threat in a sector that relies heavily on small companies and freelancers. Three quarters of those surveyed have utilised the government’s support schemes to furlough staff during the peak of the COVID-19 pandemic, but 65% say that redundancies will still be necessary to weather the ongoing storm.

<https://completeupdate.com/article/outdoor-events-industry-on-brink-of-permanent-demise-trade-group-declares/>



ADISQ

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

Mardi 16 Juin 2020

À LA UNE AUJOURD'HUI

Économie

Les ensembles musicaux subissent une baisse de 45,6% de leur chiffre d'affaires

Dans une étude réalisée auprès de ses membres adhérents, la Feviss révèle que les annulations de concerts pour la période de mars à juillet ont fait baisser leur chiffre d'affaires de 45,6%. Les salles et organisateurs de spectacle n'ont pour l'instant versé que 4,7% prix de vente des concerts. Si on pouvait se douter de l'impact terrible des annulations de concert liées à l'épidémie de coronavirus sur les ensembles musicaux indépendants, nous avons dorénavant des chiffres précis pour jauger de la catastrophe. La Feviss (Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés qui représente 155 ensembles indépendants en France) vient de dévoiler les résultats d'une [étude](#) réalisée auprès de 91 de ses adhérents. Sur les 3 012 représentations prévues en 2020, les ensembles interrogés ont déclaré 1 282 annulations formellement actées, soit une baisse de 43% de l'activité prévue. Chiffre qui devrait malheureusement encore s'accroître puisqu'il ne concerne pour l'instant que la période mars – juillet. De plus, certaines représentations n'ont pas encore été officiellement annulées par les salles ou organisateurs.

<https://www.mgbmag.fr/2020/06/12/presse-les-ensembles-musicaux-subissent-une-baisse-de-456-de-leur-chiffre-daffaires/>

BTS bank close to \$20m from a single pay-per-view online concert

Big Hit-signed K-Pop superstars BTS claim to have "opened a new era" for virtual shows, following their pay-per-view 'BANG BANG CON The Live' event that took place on Sunday (June 14). At its peak, the virtual concert attracted 756,600 concurrent viewers from 107 regions, breaking the record for the largest ever virtual concert audience. Big Hit notes that audience size equates to 15 shows at a 50,000-capacity stadium. The event also obviously broke the record for the highest-paid online concert, banking close to \$20m in ticket sales. The online concert cost \$35 for a pre-ordered ticket, or \$26 for BTS fanclub members. Big Hit also states that the BTS fanclub has grown by 10,000 members as a result of the event.

<https://www.musicbusinessworldwide.com/bts-bank-close-to-20m-from-virtual-pay-per-view-concert/>